



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Paris, le - 9 JUIN 2008

DIRECTION DE LA DÉFENSE
ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES
SOUS DIRECTION DE LA GESTION DES RISQUES
BUREAU DES RISQUES MAJEURS

DDSC/SDGR/BRM/PR N° 104

Affaire suivie par LCL POILVERD

Tel : 01 56 04 75 08

Fax : 01 56 04 76 00

Mel : ronan.poilverd@interieur.gouv.fr

Le Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer
et des collectivités territoriales

à

Monsieur le préfet de police,
Mesdames et messieurs les préfets de départements

OBJET: référentiel SNCF IN 2611 relatif aux modalités d'intervention des services de secours sur le réseau ferré national.

PJ : référentiel technique IN 2611 daté du 19 février 2008.

Suite à différents incidents ou accidents sur le réseau ferré national et en particulier l'électrocution sur caténaire en avril 2004 à SAINT-NAZAIRE, il est apparu nécessaire de refondre les procédures d'intervention des services de secours sur le réseau ferré national au sein d'un document synthétique et partagé par l'ensemble des acteurs intéressés.

Un référentiel a donc été rédigé par la SNCF et validé par les services de la direction de la défense et de la sécurité civiles. Il précise **les modalités pratiques d'interruption de trafic, de coupure des alimentations de traction et d'intervention sur le réseau ferré national** afin de favoriser l'efficacité et la sécurité des intervenants tout en préservant l'exploitation du réseau afin de garantir un service de qualité à l'utilisateur.

Ce référentiel vous est fourni sur support CD ROM et sera par ailleurs disponible sur le site Internet du ministère : http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_1_interieur/defense_et_securite_civiles/dossiers

Je vous demande de veiller à la diffusion de ce guide vers les services départementaux d'incendie et de secours.

Le Directeur de la Défense
et de la Sécurité Civiles,
Haut Fonctionnaire de Défense


Henri MASSE